

**FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES**  
**Centre d'histoire de l'Europe du vingtième siècle**  
**Archives d'histoire contemporaine**

**ARCHIVES ODILE RUDELLE**

**TEMOIGNAGES SUR LA GUERRE D'ALGERIE**



**SCIENCES PO**

2004

**FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES**  
**Centre d'histoire de l'Europe du vingtième siècle**  
**Archives d'histoire contemporaine**

**ARCHIVES ODILE RUDELLE**

**TEMOIGNAGES SUR LA GUERRE D'ALGERIE**

Inventaire établi par Véronique Odul



**SCIENCES PO**

Juin 2004,  
mise à jour 2011

## PRESENTATION DU FONDS

Ce fonds est constitué des entretiens qu'Odile Rudelle mena dans le cadre du CEVIPOF (Centre d'études de la vie politique française) de 1977 à 1984.

Les témoignages ont été recueillis auprès de 32 témoins, civils ou militaires, qui occupèrent tous, par rapport à l'Algérie, une position de décideurs ou bien une situation d'observateurs.

L'objet de l'enquête était, comme l'explique Odile Rudelle, « *d'étudier la guerre d'Algérie non comme un moment de la décolonisation mondiale mais comme la cause d'un changement majeur dans l'organisation des pouvoirs publics français* ».

Ainsi, ces témoignages permettent-ils une approche de la guerre d'Algérie par le regard de ses acteurs ou de ses observateurs, mais ils permettent également d'appréhender des itinéraires de vie au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Sur le plan historiographique<sup>1</sup>, il s'agissait pour Odile Rudelle de mener, avec cette enquête orale, une « *entreprise d'histoire politique* » mais également de créer des sources historiques concernant la guerre d'Algérie. Depuis, l'histoire orale est une pratique qui a connu un plein essor et nombreux sont les travaux qui portent sur elle et sa méthodologie. De même l'histoire de la guerre d'Algérie a fait, depuis lors, l'objet de nombreux travaux universitaires.

Le principe des interviews était le suivant : interrogation, réponse, transcription, révision par l'auteur.

Ces différents témoignages ont déposés à la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) au début des années 1980. Leurs conditions de consultation sont les suivantes : soit sur autorisation de l'interviewé, soit sur autorisation de la FNSP après le décès de l'interviewé.

---

<sup>1</sup> Sur le sujet, voir plus particulièrement le chapitre V « Vers une histoire orale 'vue d'en haut' (les années quatre-vingt) », de l'ouvrage que Florence Descamps a consacré à l'histoire orale : *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, pp. 131-150.

## ARCHIVES ORALES – ARCHIVES ECRITES. L'EXEMPLE DE L'HISTOIRE POLITIQUE

Odile RUDELLE<sup>2</sup>

### 1 – Histoire d'une enquête sur la guerre d'Algérie

Depuis cinq ans, sous le double patronage de la Fondation nationale des sciences politiques et du Centre national de la recherche scientifique, une opération de création d'archives est menée autour du thème de la guerre d'Algérie.

Cette entreprise de création de sources historiques est née d'une double demande d'aide technique formulée auprès de la FNSP : d'une part un ancien fonctionnaire qui cherchait une caution scientifique pour des entretiens oraux menés à fins d'Histoire, d'autre part un ancien ministre qui désirait voir classer ses archives privées. En réalité, l'entreprise est très vite devenue autonome : le fonctionnaire s'est retiré de l'entreprise car, s'il avait été utile pour ouvrir les premières portes, sa présence faussait le jeu d'interviews qui, tenues devant trois personnes, perdaient de ce fait le caractère confidentiel qui est la condition *sine qua non* du succès de la méthode. Quant aux papiers du ministre, leur connaissance a été utile de deux façons : d'une part pour asseoir la crédibilité historique de l'interviewer, d'autre part pour mesurer l'écart entre le parlé et l'écrit dont la distance recouvre précisément l'écart qu'il y a entre le « vécu » tel qu'il a été ressenti au jour le jour par l'acteur et le « souvenu » qui est la modalité choisie par l'acteur pour modeler l'idée qu'il veut donner de lui-même aux autres, ensuite pour passer à la postérité.

Débordant les causes qui l'avait fait naître, l'entreprise a été obligée de se définir elle-même avec une grande rigueur afin de ne pas déraiper trop loin de ses origines. Tout d'abord, il s'agit d'une **entreprise d'histoire politique** pour la simple raison que l'interviewer ne se sent pas armé pour autre chose. La rappel est nécessaire car le matériau recueilli est si riche et – une fois désarmées les préventions initiales - la confiance des interviewés quelquefois si grande – qu'il y aurait facilement la tentation de glisser vers la sociologie, l'ethnologie, la psychologie – voire la psychanalyse – toutes disciplines qui ont un champ d'étude et des méthodes qui ne peuvent être celles de l'histoire politique, qui elle, s'attache aux mécanismes du pouvoir : élaboration et mise en œuvre des décisions, rouages au travers desquels la décision prend corps, forces avec lesquelles la décision doit composer puisqu'elles en arrivent quelquefois à en renverser totalement les prémisses.

**Entreprise d'histoire politique**, cette enquête orale se propose d'étudier la guerre d'Algérie non comme un moment de la décolonisation mondiale (ce qui renverrait à une histoire générale des systèmes internationaux) mais comme la cause d'un changement

---

<sup>2</sup> Ce texte a été écrit au début des années 1980 par Odile Rudelle. Il a été maintenu tel quel dans le présent inventaire car il rend parfaitement compte du contexte historiographique dans lequel ces entretiens ont été menés et explique parfaitement les objectifs de cette entreprise.

majeur dans l'organisation des pouvoirs publics français. Ainsi trouve-t-elle sa place dans un vide de la littérature politique. Non qu'il n'y ait pas de livres écrits sur ces années. Au contraire. Déjà immense, la bibliographie sur la guerre d'Algérie s'élargit chaque jour. Mais à y regarder de plus près ces livres se ressemblent, ou du moins ressortissent de deux genres très caractéristiques : « l'Histoire immédiate » et le livre militant.

Souvent écrits par des journalistes qui ont une bonne connaissance du personnel politique, les livres d'« Histoire immédiate » ont naturellement fait de l'entretien oral leur source privilégiée. Cependant, les entretiens n'ayant pas été authentifiés, les protagonistes ne se reconnaissent pas toujours dans les propos qui leur sont attribués. Il n'y a donc pas de contrôle possible pour les historiens sûrs par ailleurs, quand ils ont rencontré une erreur, de la voir par la suite indéfiniment recopiée. Le meilleur exemple de cette famille de livres est constitué par la véritable somme d'Yves Courrière, dont les quatre tomes font autorité. Mais en raison d'un *a priori* d'objectivité qui refuse le jugement, l'information – généralement exacte – demeure ponctuelle, fragmentaire, en tout cas privée de perspective à long terme. En un mot passionnants à lire, ces livres racontent plus qu'ils n'expliquent.

Les livres militants se situent évidemment à l'opposé. Ecrits par les combattants de première ligne de cette guerre qui faillit tourner à la guerre civile, ils ont pour auteurs soit les vainqueurs, partisans de l'indépendance et du FLN (qui expliquent les raisons de leur lucidité), soit au contraire les vaincus, fidèles de l'Algérie française ou de l'OAS, qui sont, eux aussi, très nombreux à vouloir témoigner devant l'Histoire sur la façon dont ils ont été trompés.

A l'évidence ces deux livres sont loin d'épuiser le sujet. Leur parenté est non seulement d'avoir été écrits sous le coup de l'émotion (celle de l'événement ou celle du combattant), mais aussi par cette population très minoritaire qui, engagée à la frontière du reportage et de l'action militante, n'a pas été obligée de changer d'avis (soit qu'ils aient toujours eu le même, ou au contraire qu'ils n'en aient jamais eu). Leur petit nombre fait par ricochet prendre conscience du silence majoritaire, celui des hauts responsables ou celui des grands chroniqueurs tous restés - et les sondages sont là pour le prouver - très proches de l'opinion majoritaire.

Ce silence majoritaire a été à la fois l'espoir et la justification de cette enquête orale mise au service encore une fois de **l'histoire politique**. L'espoir, car en interrogeant ceux dont l'opinion avait évolué avec le cours des événements, on espérait suivre les étapes de ce changement décisif qu'avait été le double passage de la IV<sup>e</sup> à la V<sup>e</sup> République comme de l'Union française à la France de l'Hexagone. La justification aussi, car il s'agissait de faire parler des silencieux. Non pas, comme à l'ordinaire des enquêtes orales, les silencieux involontaires, ceux qui n'ont pas l'usage de la plume. Mais au contraire les silencieux volontaires, ceux - qui relativement nombreux - avaient décidé de mourir avec leurs secrets afin de respecter les personnes ou les secrets de l'Etat.

Cette volonté de servir l'Histoire politique a servi de fil directeur pour chacun des choix opérés au fur et à mesure du développement de l'enquête : choix des personnes interrogées comme des questions posées, modalités de la transcription écrite et du retour à l'auteur, enfin conservation des bandes. Car il est bien certain qu'étant donné les réticences de départ, il a fallu, qu'avant même de commencer, les interviewés aient la garantie de garder jusqu'au bout la maîtrise d'une opération à la quelle bien évidemment rien ne les obligeait à se livrer.

Pour le choix des interviewés, il est évident qu'il a fallu faire la part entre le souhaitable et le possible. L'idéal aurait été d'être reçu par tous les principaux ministres - à défaut au moins par leur directeur de cabinet - comme par un certain nombre de grands responsables de la hiérarchie civile et militaire - sans oublier quelques magistrats. En contrepoint l'audition de quelques anonymes qui, tels Fabrice à Waterloo, raconteraient comment ils ont vécu le 13 mai ou le putsch sur le terrain, afin de voir soit le point d'arrivée des décisions prises en haut, soit la confusion vécue au jour le jour par ceux qui pensaient travailler dans une administration régulière alors que l'imprévision fut la règle constante. A ce jour, une trentaine de personnes ont été entendues. Réunissant des témoignages de 30 à 300 pages, elles comptent parmi elles sept anciens ministres (3 de la IV<sup>e</sup> République, 4 de la V<sup>e</sup> République), quatre généraux, quatre représentants de la France en Algérie (dont les titres ont varié), cinq directeurs de cabinet, deux journalistes ayant joué un rôle d'intermédiaire plus un certain nombre de grands fonctionnaires associés aux ultimes négociations et un magistrat président d'une Commission d'enquête en Algérie.

La liste n'est pas close, mais l'ensemble de la période est à peu près couvert avec un avantage certain pour la V<sup>e</sup> République. Et si la liste n'est pas plus complète, c'est que les obstacles à lever ont été nombreux.

Le plus évident est la mort : Guy Mollet, le général de Gaulle, le général Challe - pour ne citer que les plus importants - ne sont plus là. D'autres - tel le général Salan - ont écrit leurs Mémoires et font savoir qu'ils n'ont plus rien à y ajouter, ce qui n'est pas sûr car l'expérience prouve qu'on n'exprime pas la même chose par la plume que par la parole. Enfin quelques-uns - qui ne sont pas les moins estimables - se déclarent hostiles par principe à ce genre d'entreprise où, pour eux, l'histoire avec un grand H n'a rien à gagner. Témoins privilégiés, ils affirment que le secret relève d'un code d'honneur auquel rien ne les fera déroger.

Force est donc de s'en tenir à ce qu'il faut bien appeler le hasard des rencontres et des réseaux de confiance et de se montrer extrêmement reconnaissants pour ceux qui acceptent le risque de l'entreprise. Car il y a risque, et cela a été la première découverte. Pourquoi ? Pour la simple raison que l'exposé oral, plus ou moins improvisé, n'est pas le meilleur véhicule pour ce qui a été pour beaucoup une tragédie. Sans compter que le niveau de culture aussi bien que la formation intellectuelle des personnes interrogées ont pour conséquence qu'elles ont toutes en mémoire des références historiques écrites. Et il y a souvent pour elles une immense déception à passer de l'interview, qui a parfois été une joie, à sa transcription écrite - sans parler de la réaudition jamais tentée sous peine de tout faire échouer. Pour vaincre ces hésitations, tout à fait légitimes, il faut donc donner de très sérieuses garanties de secret. Le matériel recueilli est assimilé à des Archives et soumis aux règles ordinaires de conservation de ce type de documents. L'interviewé signe une lettre de donation à la Fondation nationale mais il est précisé que l'auteur en reste propriétaire jusqu'à sa mort. Après cette date, la consultation se fera sous la responsabilité scientifique de la Fondation qui reste juge de l'opportunité.

Après le secret il faut donner des garanties de qualité. Pour rester fidèle à l'esprit d'un travail qui se veut historique, il est nécessaire de procéder au « nettoyage » de l'interview. Par « nettoyage », on entend des modifications de forme (rétablissement de la logique des séquences, de la concordance des temps, suppression des répétitions ou des efforts de mémorisation, etc.). Au risque de choquer les puristes du document brut, il faut dire que ce travail est nécessaire, ne serait-ce que par le respect des témoins, dont certains peuvent être

très âgés. La transcription « nettoyée » leur est alors soumise, et, là encore, toutes les corrections sont acceptées. Etant donné le caractère historique du travail, il est tout à fait normal que les auteurs soient maîtres de ce qu'ils transmettent à la postérité. L'expérience montre qu'il ne s'agit d'ailleurs jamais de modifications de fond même si l'interviewé peut de temps à autre regretter de s'être laissé emporté par le mouvement de sa parole. Mais l'existence de la bande originale, la connaissance du fait qu'il existe d'autres interviews (la liste des gens précédemment interrogés est souvent donnée et sert soit de garantie soit, au contraire, de stimulant pour accepter d'être également présent) sont autant de garde-fous contre les trop grandes modifications.

Ce travail sur la transcription écrite n'en pose pas moins deux questions : celle du statut de la bande originale, et celle de la valeur de la méthode orale appliquée à des événements politiques graves. Pour le statut de la bande originale, il est clair qu'en acceptant d'abord le « nettoyage » puis les corrections écrites, la bande originale perd de sa noblesse pour être progressivement assimilée à un brouillon : libre à l'auteur de vouloir soit la détruire soit au contraire de jouer complètement le jeu en acceptant qu'elle soit déposée à la Phonothèque nationale dans les mêmes conditions de secret qu'à la FNSP. Ainsi la bande peut-elle jouer son rôle d'archives sonores car il est sûr que la voix a une couleur et un pouvoir émotif qu'aucune transcription ne saurait traduire. Mais à ce jour l'honnêteté oblige à dire que si des témoins mineurs ont accepté le dépôt sonore aussi bien qu'écrit, aucun des « témoins majeurs » n'a encore signé de donation à la Phonothèque nationale : les pourparlers sont en cours et il faut espérer qu'au moins pour ce qui concerne les « morceaux de bravoure » un accord sera trouvé<sup>3</sup>.

Pour le reste, il faudra se contenter de la transcription écrite. Tout en regardant l'appauvrissement de l'information, il faut admettre que la moisson sera encore suffisamment riche pour justifier une méthode qui fait affleurer une masse d'informations proprement politiques généralement négligées des histoires traditionnelles.

## **2 - Apport de l'histoire orale à l'histoire politique**

Pour un historien politique entraîné à peser des forces électorales ou parlementaires, ou familier de la poussière des *Journaux officiels* ou des archives, la découverte de la méthode orale est un choc. Il y a d'abord le plaisir de la découverte : d'emblée est donné un matériau qui, par sa spontanéité et sa richesse, ressemble à ce que l'on ne trouve d'habitude que dans des correspondances posthumes ou des journaux intimes. Ensuite vient un moment d'accablement : comment oser encore parler de politique sans en avoir jamais fait soi-même ? Et tout à coup, le poids de l'ignorance devient très lourd tant les conditions réelles de la vie politique paraissent éloignées de ce qui affleure traditionnellement dans les livres. Les premières victimes de ce choc sont les questions qui à l'expérience se révéleront singulièrement inadaptées à des personnes qui, dans l'ensemble, sont plus soucieuses d'action que d'interrogations.

### **A - Les conditions de l'action politique**

---

<sup>3</sup> Le dépôt à la Phonothèque nationale n'a pas abouti.

Nous l'avons dit l'un des espoirs de cette enquête d'histoire politique avait été d'aller puiser à la source, si l'on peut dire, des informations sur le changement politique consécutif aux événements d'Algérie. Comment ces témoins de première ligne avaient-ils réagi devant le parlementarisme rationalisé, l'émergence du pouvoir présidentiel, la restauration du suffrage universel à sa place de juge souverain, ou encore à la disparition d'abord de l'Union française, ensuite de la Communauté ? Pourrait-on suivre à la trace la grande réorganisation des valeurs politiques que cette véritable mutation avait engendrée ?

A l'expérience s'est révélé tout à fait vain, et ce type de questions abstraites toujours mauvais. Pour le novice en interviews politiques, elles servent simplement à mesurer la distance qui existe entre un historien qui réfléchit *a posteriori* en essayant de construire des cohérences et un homme politique qui raconte moins volontiers ce qu'il a pensé, ce qu'il a fait et qui juge les personnes beaucoup moins en fonction de leurs idées que de leur valeur opérationnelle sur le terrain. Il faut très vite apprendre qu'un homme politique n'a pas tort ou raison, il a réussi ou échoué. Et ce sont les faits qui pour lui décident du succès ou de l'échec.

En fin de compte la technique de l'interview s'en est trouvée plutôt simplifiée : un plan chronologique faisant une large part aux années de formation et à l'expérience, toujours décisive, des années 1939-1945 est le meilleur fil conducteur. Et comme on ne peut tout dire, et qu'il faut choisir, l'interviewé ordonnera son récit tout naturellement en fonction des faits (rencontres, lectures ou voyages) qui expliquent son itinéraire ultérieur. Mais il faut savoir que ce terme même d'« itinéraire » relève d'une rationalisation *a posteriori* que les intéressés refusent le plus souvent. A l'occasion de cette interview, c'est l'unité profonde de leur vie qu'ils veulent retrouver. Sous peine de faire dérapier l'enquête historique vers un autre genre, il est même indispensable de les conforter dans ce sentiment, sachant que de toutes façons on recueillera beaucoup d'informations sur les « marges » du discours spontané, mais qu'elles seront données non en réponse à une question directe, mais par surcroît. Il faut trouver alors le mot choc, celui qui repris sous forme d'interrogation, permettra à la « mémoire idéologique » de se dérouler.

Dans le cadre d'un rapport aussi bref, il est évidemment impossible d'être exhaustif. Et comme il faut garder le secret des personnes et des choses, on isolera simplement trois éléments parmi ceux qui sont les plus immédiatement frappants dans ce passionnant dialogue noué entre l'histoire qui est la mémoire collective et l'expérience qui est la mémoire individuelle de chacun. Le premier est la **dialectique du savoir et de l'ignorance** qui préside à toute définition de l'action à mener. Le second est la **résistance des échelons inférieurs**, c'est-à-dire du « matériau humain », qui met crûment en lumière l'impuissance des puissants ! Enfin, la troisième est la **relativité du temps** qui est ramené à l'échelle de l'individu, perd ce caractère d'absolu auquel les historiens travaillant sur documents écrits sont accoutumés.

- La dialectique du savoir et de l'ignorance permet de remonter aux sources de l'action : le savoir, c'est la mémoire des comparaisons dans l'espace (l'Algérie serait-elle un Maroc ou une Afrique du Sud ?), dans le temps (puisqu'il faut faire naître un Etat algérien, le précédent de la France occupée, puis libérée par un Gouvernement provisoire peut-il aider ?) ou encore des situations politiques analogues (si l'Algérie doit être indépendante, comment protéger la minorité européenne ? Faut-il la protéger en tant que « communauté » et regarder du côté du Liban, ou s'attacher aux individus et s'intéresser aux droits des minorités ? etc.). Pour ordonner le chaos du présent, la mémoire cherche des points d'ancrage. Et ce jeu,



passionnant à suivre, est la rançon de l'ignorance de l'avenir qui est le donné obligatoire de l'action politique.

Mais il est une autre ignorance plus étonnante qui est l'ignorance des faits et des personnes. On se souvient du choc de Guy Mollet découvrant des ouvriers européens parmi la foule qui le huait à Alger le 6 février 1956. Loin d'être exceptionnelle, cette ignorance est le cas général. On sollicite un poste en Algérie mais on ne sait rien de ces trois départements. Comme on ne sait rien des personnes avec qui on doit travailler. Il n'y a personne pour aider l'impétrant, réduit à combler avec l'imagination les trous de son information. Quand, en plus, le quotidien est fait de violences, l'imagination risque de tourner au fantasme sur lequel une information même vraie, n'a plus alors aucune prise. Avec le temps, le nouveau venu réussit cependant à tisser un réseau de confiance et d'informations personnelles, mais son temps de commandement est alors passé. Il laisse la place à un autre ; il part en vidant les tiroirs. Tout est à refaire.

- Cette rotation des hauts responsables fait la **puissance des échelons inférieurs** qui eux, jouissant d'une stabilité plus grande, disposent d'une meilleure science quant au fonctionnement des rouages. Pour prendre un exemple antérieur à la guerre d'Algérie, à quoi sert-il qu'un ministre décide au soir de la Libération de Paris que les échelons inférieurs de l'administration de Vichy ne seront pas réintégrés sans contrôle, si le lendemain matin les camions de déménagement sont dans la cour du ministère et les employés derrière leur bureau ? Laisant de côté que c'est là et non ailleurs qu'il faut chercher la raison de l'impuissance des gouvernements successifs devant la torture, cette observation pousse à une méditation sur la relativité du temps.

Le temps est un élément de la puissance donc de la capacité d'action. Mais, le temps chronologique n'est pas le temps historique. La guerre d'Algérie a duré sept ans. Tout le monde est d'accord pour regretter cette longueur qui a poussé les passions à l'extrême. Mais s'il faut dire où se situe le temps perdu l'accord devient impossible. Personne n'ayant vécu de bout en bout ces années à un poste de responsabilités, chacun construit une chronologie où le temps perdu se situe avant ou après son passage aux affaires. Au temps « perdu par les autres s'ajoute - par un paradoxe qui n'est qu'apparent – le temps qu'on a voulu « gagner » pour soi. Vivant sous la menace permanente d'une épreuve de force (que ce soit « l'assaut général » plusieurs fois essayé par le FLN ou au contraire la révolte des Européens), tous les dirigeants ou titulaires d'une quelconque responsabilité avouent avoir voulu à un moment ou à un autre « gagner du temps », c'est-à-dire mettre le temps de leur côté. Et cela tout en sachant fort bien que la crise ou l'épreuve de force, si redoutées, seraient cependant la seule façon de brusquer les événements, c'est-à-dire de favoriser les retournements psychologiques tant souhaités.

Au temps long et lourd de l'attente des autres, s'oppose alors le temps chaud et électrique des jours de crise où la décision devient enfin possible. A écouter les acteurs et les témoins, l'historien comprend que son temps à lui, abstrait et fait de tranches égales, est sans réalité au regard de ce temps psychologique qui devient un élément de la décision et de l'action infiniment plus puissant que les raisonnements ou les explications produites *a posteriori*.

## **B/ La « parole » politique**

Il est impossible de terminer cette brève évocation des conditions de l'action politique pendant la guerre d'Algérie sans dire un mot du langage. D'abord parce que l'interview est un

échange de paroles. A notre siècle féru de quantifications et de mises à jour des « forces profondes » l'entretien oral vient opportunément rappeler que le mouvement historique met en scène des hommes qui sont animés par des passions et que l'étincelle qui cristallise ces passions (surtout dans un pays méditerranéen) est bien souvent le langage.

Outre le pouvoir émotif de ces différentes voix là retrouvées, il y a dans le rappel de ces années entièrement scandées de discours et d'appels, une excellente possibilité d'analyser la puissance d'action de la parole. Ou plutôt **des** paroles car, pas plus que le temps n'est un, les paroles ne sont unes. Sans même avoir été sollicités, certains interviewés se sont spontanément livrés à l'analyse de cette parole politique dont la force et la capacité d'entraînement reposent sur un patient travail préliminaire. Pour agir sur un auditoire varié, la parole doit être symbolique donc synthétique, d'où ces formules dont l'éclat avait pour but de cacher le flou où la pensée conceptuelle était obligée de se tenir.

Ayant joué d'une force dont ils n'avaient pas été dupes, ils peuvent en moins de deux heures, faire revivre la pluralité des langages politiques : le langage de la confiance, d'appel à l'aide – généralement celui de l'interview – où une humilité pas toujours feinte, laisse percer l'effroi d'un sujet qui, mieux que personne a mesuré l'écart entre le personnage officiel – obligé de répondre aux attentes du public – et le personnage privé, toujours étonné d'être debout derrière tel micro ou assis dans tel fauteuil. Il y a bien sûr le langage noble, le mieux connu car c'est le langage public, celui qui doit émouvoir et entraîner l'opinion. Il est fort éloigné du langage du travail quotidien qui est, rapide, elliptique, fait de sous-entendus que le collaborateur doit comprendre à demi-mot. De la même façon si le sujet abordé devient délicat (élections à l'« algérienne », services ou fonds secrets, tortures ou écoutes), l'interviewer se voit sollicité d'un œil complice afin qu'il ait l'élégance de comprendre vite sans qu'il soit besoin de s'appesantir sur ce que tout le monde sait mais préférerait ne pas savoir, sachant cependant que ceux qui s'aventure ne sauraient pas, n'auraient aucune chance de se retrouver dans les arcanes de l'action politique.

« Le politique est un être rationnel qui utilise l'irrationnel » des autres, écrit Raymond Aron dans son dernier livre *Le spectateur engagé*. Adaptant cette maxime à son usage personnel, l'enquêteur d'histoire politique doit rester un être rationnel capable de faire affleurer l'irrationnel de la politique. La difficulté est alors de témoigner d'une sympathie qui ne soit pas complicité car trop de connivence réduirait tout simplement à zéro la valeur d'une démarche qui s'est définie comme scientifique.

## SOURCES COMPLEMENTAIRES

### Archives d'histoire contemporaine – Fondation nationale des sciences politiques

- Fonds Hubert Beuve-Méry
- Fonds Pierre Chatenet
- Fonds Michel Debré
- Fonds Delouvrier-Vaujour
- Fonds Robert Gauthier
- Fonds Charles-André Julien
- Fonds Jacques Lenoir
- Fonds Roger Léonard

### Service historique de l'Armée de terre (SHAT) - Vincennes

- Hervé Lemoine et *alii*, *Histoire et orale. Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K*, deux tomes, Paris, SHAT, 1997, 2000.

Ces inventaires sont issus de la vaste entreprise de collecte d'archives orales initiée par la section « Histoire orale » du SHAT (service créé en 1996). Ils ont été rédigés à partir des entretiens avec de nombreuses personnalités qui ont bien voulu retracer une partie ou l'ensemble de leur carrière militaire.

### Fondation Charles de Gaulle

La Fondation possède des archives orales, à noter tout particulièrement les témoignages de Paul Delouvrier, Jacques Donnedieu de Vabres, Olivier Guichard et Jean Morin.

## Souvenirs écrits par les interviewés

Les références de la bibliothèque de Sciences Po André Siegfried ont été données dès que cela a été possible.

- Claude BOURDET, *Mes batailles : récit*, Ozoir-la-Ferrière, In Fine, 1993.  
*Bibliothèque de Sciences Po André Siegfried : 8°200.400*
- Jacques CHABAN-DELMAS, *Mémoires pour demain*, Paris, Flammarion, 1997.  
*Bibliothèque de Sciences Po André Siegfried : 8°190.680*
- François COULET, *Certitudes des temps difficiles*, Paris, Plon, 1966.
- Michel DEBRE, *Trois républiques pour une France. Mémoires.*  
*Tome 1 : Combattre*, Paris, 1984, 478 p.  
*Tome 2 : Agir, 1946-1958*, Paris, 1988, 460 p.  
*Tome 3 : Gouverner, 1958-1962*, Paris, 1988, 476 p.  
*Tome 4 : Gouverner autrement, 1962-1970*, Paris, 1993, 396 p.
- Paul DELOUVRIER, Roselyne CHENU, *Paul Delouvrier ou la passion d'agir : entretiens*, Paris, Le Seuil, 1994.  
*Bibliothèque de Sciences Po André Siegfried : 8°165.635*
- Edouard DEPREUX, *Souvenirs d'un militant : cinquante ans de lutte, de la social-démocratie au socialisme (1918-1968)*, Paris, Fayard, 1972.  
*Bibliothèque de Sciences Po André Siegfried : 8°049.520*
- Olivier GUICHARD, *Mon Général*, Paris, Grasset, 1980.  
*Bibliothèque de Sciences Po André Siegfried : 8°082.738*
- *Un Chemin tranquille*, Paris, Flammarion, 1975.  
*Bibliothèque de Sciences Po André Siegfried : 8°061.955*
- Pierre LAFFONT, *Une histoire personnelle de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Robert Laffont, 1986.  
*Bibliothèque de Sciences Po André Siegfried : 8°109.092*
- Pierre MESSMER, *Après tant de batailles : mémoires*, Paris, Albin Michel, 1992.  
*Bibliothèque de Sciences Po André Siegfried : 944.083-MES-1992*  
*(Livre en accès direct)*
- *Ma part de France : entretiens avec Philippe de Saint-Robert*, Paris, F.-X. de Guibert, 2003.  
*Bibliothèque de Sciences Po André Siegfried : 8°242.419*
- Jean MORIN, *De Gaulle et l'Algérie : mon témoignage, 1960-1962*, Paris, Albin Michel, 1999.  
*Bibliothèque de Sciences Po André Siegfried : 8°208.169*
- Jacques SOUSTELLE, *Envers et contre tout*, Paris, Laffont, 1951, 2 tomes.

## Inventaire Odile Rudelle

---

- *Algérie, aimée et souffrante*, Paris, Plon, 1956.  
*Bibliothèque de Sciences Po André Siegfried : 8°009.631*
- *L'Espérance trahie*, Paris, Editions de l'Alma, 1962.
- *La page n'est pas tournée*, Paris, La Table ronde, 1965.  
*Bibliothèque de Sciences Po André Siegfried : 8°025.923*
- *Vingt-huit ans de gaullisme*, Paris, La Table Ronde, 1968.
- Bernard TRICOT, *Les sentiers de la paix. Algérie 1958-1962*, Paris, Plon, 1972.  
*Bibliothèque de Sciences Po André Siegfried : 12°017.536*
- *Mémoires*, Paris, Quai Voltaire, 1994.  
*Bibliothèque de Sciences Po André Siegfried : 8°161.732*
- Jean VAUJOUR, *De la révolte à la révolution. Aux premiers jours de la guerre d'Algérie*, Paris, Albin Michel, 1985.  
*Bibliothèque de Sciences Po André Siegfried : 8°107.588*

## BIBLIOGRAPHIE

*Cette bibliographie est volontairement réduite, dans la mesure où les ouvrages sur les archives orales et sur la guerre d'Algérie sont extrêmement nombreux. Les titres ci-dessous ne le sont donc qu'à titre indicatif.*

- Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, 864 p.

- Odile Rudelle, « Archives orales, archives écrites », IV<sup>e</sup> colloque international d'histoire orale, Aix-en-Provence, 1982, pp. 25-38.

- Odile Rudelle, *Mai 58. De Gaulle et la République*, Paris, Plon, collection « Espoir », 1988.

## LISTE DES ENTRETIENS

- 1 - René BILLERES
- 2 – Claude BOURDET
- 3 – Jean-Jacques de BRESSON
- 4 – Etienne BURIN DES ROSIERS
- 5 – Jacques CHABAN-DELMAS
- 6 – François COULET
- 7 – Jacques COUP DE FREJAC
- 8 - Paul DELOUVRIER
- 9 – Edouard DEPREUX
- 10 – Jean DONNEDIEU DE VABRES et Jean-Jacques de BRESSON
- 11 – Général DULAC
- 12 – Général Fernand GAMBIEZ
- 13 – Albert GAZIER
- 14 – François GAZIER
- 15 – Jacques GRUNEWALD
- 16 – Olivier GUICHARD
- 17 – André JACOMET
- 18 – Robert LACOSTE
- 19 – Pierre LAFFONT
- 20 – Jacques LENOIR
- 21 – Général LE CHATELIER
- 22 – Roger LEONARD
- 23 – Bruno de LEUSSE
- 24 – Général André MARTIN
- 25 – Général Edouard MATHON
- 26 – Pierre MESSMER
- 27 – Jean MORIN
- 28 – Pierre RACINE
- 29 – Jacques SOUSTELLE
- 30 – Bernard TRICOT
- 31 – Robert VERDIER
- 32 – Michel DEBRÉ

# INVENTAIRE

Sont précisés :

- Le nom de la personne interviewée
- La (les) fonction(s) occupée(s) par l'interviewé en rapport avec l'Algérie
- la date des entretiens
- le nombre de pages des retranscriptions

(les dates de décès en italiques ont été rajoutées ensuite)

## 1 - René BILLERES (1910-2004)

Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports (1956-1958)

**Date de l'entretien :** 1<sup>er</sup> mars 1984

**Nombre de pages :** 36 + documents en annexes

## 2 – Claude BOURDET (1909-1996)

Ancien directeur politique de *Combat* ; fondateur et cogérant de *L'Observateur*

**Date de l'entretien :** 5 avril 1979

**Nombre de pages :** 22

## 3 – Jean-Jacques de BRESSON (1920- 2004)

Conseiller technique puis directeur adjoint au cabinet de Pierre Guillaumat (ministre des Armées, 1958-1959)

**Date de l'entretien :** 26 juin 1982

voir également interview N°10 : entretien avec Jean Donnedieu de Vabres  
7 novembre 1981

**Nombre de pages :** 39

## 4 – Etienne BURIN DES ROSIERS (1913-2012)

Directeur du cabinet du général Catroux, ministre résidant à Alger (1<sup>er</sup>-6 février 1956), secrétaire général de l'Elysée (1962-1967)

**Date de l'entretien :** 5 novembre 1982

**Nombre de pages :** 30



**5 – Jacques CHABAN-DELMAS (1915-2000)**

Ministre des Transports et des Travaux publics (1954-1955) ; ministre de la Défense nationale (1957-1958) ; président de l'Assemblée nationale (1958-1962)

**Date des entretiens :** 14 juin 1983 et 14 février 1984

**Nombre de pages :** 26 et 36

**6 – François COULET (1916-1984)**

En disponibilité sur sa demande du ministère des Affaires étrangères, officier parachutiste (1956-1960), directeur des Affaires politiques de la délégation générale du gouvernement en Algérie (1960-1961)

**Date de l'entretien :** 19 janvier 1979

**Nombre de pages :** 71

**7 – Jacques COUP DE FREJAC (1919-2006)**

Chef du département relations publiques de la Caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie (1958-1959), directeur de l'Information à la délégation générale du gouvernement en Algérie (1960-1961)

**Date de l'entretien :** 9 juillet 1979

**Nombre de pages :** 53

**8 - Paul DELOUVRIER (1914-1995)**

Délégué général du gouvernement en Algérie (1958-1960)

**Date des 11 entretiens :**

sans date ;  
10 juin 1980 ;  
26 juin 1980 ;  
15 novembre 1980 ;  
4 mars 1981 ;  
21 janvier 1981 ;  
1<sup>er</sup> avril 1981 ;  
5 novembre 1981 ;  
17 décembre 1981 ;  
janvier 1982 ;  
15 avril 1982.

**Nombre de pages :** 6 tomes

*Tome 1 : entretiens 1 et 2 ; 66 pages*

*Tome 2 : entretiens 3 et 4 ; 37 pages et 26 pages*

*Tome 3 : entretiens 5 et 6 ; 32 pages et 38 pages*

*Tome 4 : entretiens 7 et 8 ; 89 pages*

*Tome 5 : entretiens 9 et 10 ; 33 pages et 30 pages*

*Tome 6 : entretiens 11 et 12 ; 29 pages et 39 pages*

## **9 – Edouard DEPREUX (1898-1981)**

Ministre de l'Intérieur et de l'Education nationale (1946-1948), à l'origine du statut de l'Algérie en septembre 1947.

**Date de l'entretien :** juillet 1980

**Nombre de pages :** 45

## **10 – Jean DONNEDIEU DE VABRES (1918-2009)**

**et Jean-Jacques de BRESSON**

Directeur de cabinet du ministre des Affaires marocaines et tunisiennes (1955-1956), conseiller juridique de l'Organisation commune des régions sahariennes (1957), directeur de cabinet de Pierre Guillaumat (ministre des Armées, 1958-1960, puis ministre délégué auprès du Premier ministre, 1960-1962)

**Date de l'entretien :** 7 novembre 1981

**Nombre de pages :** 48

## **11 – Général André DULAC (1907-décédé)**

Promu général de brigade en 1956, nommé commandant du secteur autonome de Tébessa aux confins de la frontière algéro-tunisienne ; à la fin 1956, chef d'état-major du général Salan (commandant supérieur interarmées en Algérie) ; adjoint du général Salan (délégué général du gouvernement en Algérie) ; commandant de la 2<sup>ème</sup> division d'infanterie et de la zone-est du Constantinois (1959-1960) ; général de division en 1959, il devient chef d'état-major du commandant en chef des forces alliées de Centre-Europe en 1960.

**Date de l'entretien :** 8 décembre 1977

**Nombre de pages :** 58

## **12 – Général Fernand GAMBIEZ (1903-1989)**

Général de corps d'armée (juillet 1958), Commandant le corps d'armée d'Oran (janvier 1959), Général d'armée (septembre 1960), Inspecteur général de l'Infanterie (août 1960), Commandant en chef des Forces armées en Algérie (février 1961)

**Date des 3 entretiens :**

27 avril 1983

5 mai 1983

17 mai 1983

**Nombre de pages : 62**

**13 – Albert GAZIER (1908-1997)**

Ministre des Affaires sociales (1956-1957), ministre de l'Information (14-31 mai 1958)

**Date des 2 entretiens :**

15 mars 1982

16 juin 1982

**Nombre de pages : 37 ; 3**

**14 – François GAZIER (1919-décédé)**

Président de la mission d'étude auprès du ministre d'Etat, chargé des Affaires algériennes (1961)

**Date de l'entretien : 3 mars 1978**

**Nombre de pages : 25**

**15 – Jacques GRUNEWALD**

Affecté au secrétariat général pour les affaires algériennes à la sortie de l'ENA (mai 1960-avril 1962)

**Date de l'entretien : 25 mars 1982**

**Nombre de pages : 22**

**16 – Olivier GUICHARD (1920-2004)**

Conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République (1959-1960), délégué général de l'Organisation commune des régions sahariennes (1960-1962)

**Date de l'entretien : 16 décembre 1977**

**Nombre de pages : 22**

**Conditions de consultation : Sur autorisation de la FNSP**

**17 – André JACOMET (1917-1993)**

Secrétaire général de l'administration en Algérie (1958-1960)

**Date de l'entretien : octobre 1979**

**Nombre de pages : 36**

**18 – Robert LACOSTE (1898-1989)**

Ministre résident en Algérie (1956-1957), ministre de l'Algérie (1957-1958)

**Date de l'entretien :** 21 février 1978

**Nombre de pages :** 91

**19 – Pierre LAFFONT (1913-1993)**

Directeur général de *L'Echo d'Oran* (1945-1963), Président du Syndicat des quotidiens d'Algérie (1961), élu député d'Oran-campagne (30 novembre 1958), démissionnaire de son mandat (mai 1961)

**Date de l'entretien :** 15 mai 1977

**Nombre de pages :** 48

**20 – Général Jean LE CHATELIER (1914-décédé)**

Membre de l'Etat-major du général Salan (2<sup>e</sup> bureau), membre du commandement interarmes du Sahara (4<sup>e</sup> bureau)

**Date de l'entretien :** février 1981

**Nombre de pages :** 55

**21 – Jacques LENOIR (1918-2008)**

Sous-préfet de Batna (1952 et 1955), de Sétif (1953), chargé des fonctions de préfet de Batna (1956), directeur au ministère de l'Algérie à Alger, adjoint au directeur général des affaires politiques (1957), directeur des personnels et des affaires administratives à la délégation gouvernementale du gouvernement en Algérie (1958-1960), conseiller technique au cabinet de Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes (1960-1961)

**Date des entretiens :**

15 juin 1981

entretiens sans date

**Nombre de pages :** 180

**22 – Roger LEONARD (1898-1987)**

Gouverneur général d'Algérie (1951-1955)

**Date des 2 entretiens :**

23 mars 1977

28 juin 1977

**Nombre de pages :** 42 et 34

**23 – Bruno de LEUSSE (1916-2009)**

Directeur du Cabinet de Louis Joxe (secrétaire des Affaires étrangères), détaché auprès du ministère d'Etat chargé des Affaires algériennes (1961)

**Date des 2 entretiens :**

12 novembre 1979

19 novembre 1979

**Nombre de pages :** 57

**24 – Général André MARTIN (1911-décédé)**

Chef de l'état-major particulier de Pierre Guillaumat, ministre des Armées (1958-1959), général de division aérienne (1959)

**Date de l'entretien :** 19 avril 1982

**Nombre de pages :** 55

**25 – Général Edouard MATHON (1916-2000)**

Membre de l'Etat-major du commandement supérieur des troupes du Maroc, à Rabat (1955-1958), lieutenant-colonel servant à l'état-major de la 2<sup>ème</sup> division d'infanterie motorisée en Algérie (1958), colonel appartenant au cabinet militaire du Premier ministre, Michel Debré (janvier 1959-avril 1962).

A ce poste, le colonel Mathon sera un des participants, comme conseiller militaire, aux réunions qui aboutirent à la signature des accords d'Evian.

**Date de l'entretien :** 9 mars 1978

**Nombre de pages :** 48

**26 – Pierre MESSMER (1916-2007)**

Ministre des Armées (1960-1969)

**Date de l'entretien :** 26 janvier 1983

**Nombre de pages :** 40

**27 – Jean MORIN (1916-2008)**

Délégué général en Algérie (1960-1962)

**Date de l'entretien :** 4 janvier 1980

**Nombre de pages :** 58

**28 – Pierre RACINE (1909-2011)**

Chef de la mission d'études du secrétariat général pour les Affaires algériennes (juillet 1958), directeur de Cabinet de Michel Debré (Premier ministre, janvier 1959-avril 1962)

**Date des entretiens :**

20 juin 1977

20 novembre 1977

**Nombre de pages :** 43 ; 30

**29 – Jacques SOUSTELLE (1912-1990)**

Gouverneur général de l'Algérie (1955-1956), délégué général de l'Organisation commune des régions sahariennes (1959-1960), Président du Centre d'information sur les problèmes de l'Algérie et du Sahara (avril 1960)

**Date des entretiens :**

19 février 1979

25 avril 1979

**Nombre de pages :** 64

**30 – Bernard TRICOT (1920-2000)**

Directeur de cabinet de René Brouillet (secrétaire général pour les affaires algériennes) (1958-1959), conseiller technique au secrétariat général de la Présidence de la République (1959-1962), délégué du haut-commissaire de la République en Algérie (mars-juillet 1962) secrétaire général adjoint pour l'administration du ministère des Armées (1962-1967).

**Date de l'entretien :** 23 mars 1978

**Nombre de pages :** 21

**31 – Robert VERDIER (1910-2009)**

Député SFIO (1951-1958) et président du groupe parlementaire socialiste à l'Assemblée nationale

**Date de l'entretien :** 14 décembre 1982

**Nombre de pages :** 57

**32 – Michel DEBRE (1912-1996)**

Premier ministre (1959-1962)

**Présentation :**

Ces entretiens sont différents des précédents et bien plus volumineux.

Intitulé *Trois Républiques pour une mémoire*, ce document est issu des différents entretiens qu'Odile Rudelle eut avec Michel Debré. C'est avec lui qu'elle le prépara afin que le document puisse être publié au cours de la campagne présidentielle de Michel Debré de 1981. Le document devait être publié par Albin Michel. Au dernier moment, des considérations politiques ont fait abandonner l'idée de publication.

Après la campagne électorale, Michel Debré a accepté que ce texte soit déposé à la FNSP.

Le principe de ces interviews a été le même que celui des autres interviews de la série : interrogation, réponse, transcription, révision par l'auteur. Mais compte tenu du principe de publication, l'organisation interne a été différente : il est construit en chapitres et non en séance d'interview.

## TABLE DE CLASSEMENT

N°	NOMS	N° CARTON
1	BILLERES René	OR 1
2	BOURDET Claude	OR 1
3	BRESSON Jean-Jacques (de)	OR 1
4	BURIN DES ROSIERS Etienne	OR 1
5	CHABAN-DELMAS Jacques	OR 1
6	COULET François	OR 1
7	COUP DE FREJAC Jacques	OR 1
8	DELOUVRIER Paul	OR 1
9	DEPREUX Edouard	OR 2
10	DONNEDIEU DE VABRES Jean	OR 2
11	DULAC André Général	OR 2
12	GAMBIEZ Fernand Général	OR 2
13	GAZIER Albert	OR 2
14	GAZIER François	OR 2
15	GRUNEWALD Jacques	OR 2
16	GUICHARD Olivier	OR 2
17	JACOMET André	OR 2
18	LACOSTE Robert	OR 2
19	LAFFONT Pierre	OR 2
20	LE CHATELIER Général	OR 3
21	LENOIR Jacques	OR 3
22	LEONARD Roger	OR 3
23	LEUSSE BRUNO DE	OR 3
24	MARTIN André Général	OR 3
25	MATHON Général	OR 3
26	MESSMER Pierre	OR 3
27	MORIN JEAN	OR 3
28	RACINE PIERRE	OR 3
29	SOUSTELLE Jacques	OR 3
30	TRICOT Bernard	OR 3
31	VERDIER Robert	OR 3
32	DEBRE Michel	OR 4



## SOMMAIRE

<b>Présentation du fonds</b>	<b>3</b>
<b>Sources complémentaires</b>	<b>11</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>14</b>
<b>Liste des entretiens</b>	<b>15</b>
<b>Inventaire</b>	<b>16</b>
<b>Table de classement</b>	<b>24</b>